

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une aide alimentaire pour les familles mérignacaises les plus modestes

Dans le contexte de crise sanitaire et de fragilisation économique, Alain Anziani souhaite que les familles les plus modestes puissent bénéficier d'une aide alimentaire. Cette aide sous forme de bons d'achat alimentaires concerne 1331 familles à Mérignac.

L'épidémie du coronavirus a provoqué la fermeture des écoles et des cantines. Certains enfants issus des familles les plus modestes ont été privés chaque jour d'un repas équilibré à un tarif accessible. En parallèle, les dépenses alimentaires dans les foyers ont augmenté.

Alain Anziani, Maire de Mérignac, a souhaité que la Ville accompagne les familles concernées afin de soulager leur budget quotidien : elles disposeront d'une aide de 50 euros par enfant et par mois (pour avril et mai), soit une aide globale de 100€ par enfant sous forme de bons d'achat valables dans la plupart des commerces et supermarchés pour l'achat de produits alimentaires et d'hygiène.

Cette aide est basée sur le quotient familial, elle concerne ainsi 1.331 familles et 1.876 enfants et représente pour la Ville un budget total de près de 200.000 euros.

Pour des raisons de sécurité et de délais incertains, ces bons d'achat ne seront pas adressés par La Poste. Les familles bénéficiaires seront informées par SMS des modalités de leur retrait.

Les services de la Ville de Mérignac travaillent activement pour organiser dans les meilleures conditions la réouverture progressive des écoles décidée par le président de la République.

Contact presse :

Virginie Bougant

06 27 52 48 69

v.bougant@merignac.com